



PLAN D'ACTION

**POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES
NATIONALES POUR LA REDUCTION DES
RISQUES, LA PREPARATION ET LA REPONSE
AUX URGENCES AU BURUNDI**

2013-2016

Août 2013

Sommaire

Introduction.....	3
Synthèse des résultats et des recommandations pour le renforcement des capacités.....	4
Priorité 1 du Cadre d'Action de Hyogo : Cadre institutionnel	4
Priorité 2 du Cadre d'Action de Hyogo : Identification des risques de catastrophe.....	6
Priorité 3 du Cadre d'Action de Hyogo : Connaissances, innovations et éducation	8
Priorité 4 du Cadre d'Action de Hyogo : Réduire les facteurs de risque.....	10
Priorité 5 du Cadre d'Action de Hyogo : Préparation en prévision des catastrophes	13
Matrice des Résultats et des Ressources	16

Introduction

Le Burundi est très vulnérable face aux **risques naturels et catastrophes associés aux changements climatiques**. Le pays a connu ces dernières années des événements météorologiques et climatiques extrêmes avec des phénomènes de sécheresse prolongée au Nord du pays, des inondations de plus en plus désastreuses dans les zones de plaine, le long des rives du lac Tanganyika, mais surtout dans la ville de Bujumbura et au niveau de ses quartiers périphériques. Du fait de son relief accidenté sur une bonne partie du territoire national, le Burundi est fréquemment frappé par des glissements de terrains et éboulements de plus en plus sévères.

Le Burundi est également soumis à des **risques d'épidémies**. Le choléra se manifeste le long du lac Tanganyika pendant les périodes pluvieuses et constitue un problème majeur de santé publique pour le pays. **Les incendies en milieu urbains**, constituent également un risque majeur au Burundi. Le 27 janvier 2013, le marché central de Bujumbura, dont le chiffre d'affaires est évalué à 6 milliards de Franc Burundais par jour, a été ravagé par un incendie, mettant l'économie burundaise et des milliers de familles dans une situation dramatique. L'incendie du marché, et surtout l'incapacité des services techniques à répondre efficacement au désastre, ont permis de conscientiser l'opinion sur l'importance de renforcer les capacités nationales dans le domaine de réduction des risques, la préparation et la réponse aux urgences.

A la suite de l'incendie du marché, la Plateforme nationale a sollicité un appui du Système des Nations pour conduire une évaluation des capacités nationales dans le domaine de la réduction des risques, la préparation et la réponse aux urgences du 10 au 21 Juin 2013. Le rapport de l'évaluation des capacités a été présenté, discuté et validé lors d'un atelier national tenu le 31 Juillet 2013 à Bujumbura. L'objectif principal de cette évaluation étant d'aider la plateforme à identifier les défis et problèmes majeurs auxquels le pays est confronté et surtout formuler des recommandations pour le renforcement des capacités. Le processus d'Evaluation a compris des entretiens au niveau central (Bujumbura), au niveau provincial dans 8 provinces (Kirundo ; Bujumbura rural ; Bururi ; Makamba ; Muramvya ; Gitega ; Ruyig ; Cankuzo) et au niveau de 14 communes. Approximativement 50 entretiens ont été menés avec des représentants des autorités gouvernementales, des agences onusiennes, des partenaires techniques et financiers, des ONG, la Croix Rouge, l'Université et d'autres acteurs au niveau national, provincial et communal. Les résultats des entretiens ont été complétés par l'analyse d'une vaste documentation (législation, stratégies, politiques, plans d'action, codes, documents de programme et de projets, rapports d'activités, etc.)

Les recommandations ainsi formulées devraient servir à l'élaboration d'un **plan d'action national pour le renforcement des capacités nationales pour la réduction des risques, la préparation et la réponse aux urgences**. Le **Plan d'Action National** comprend une série d'actions prioritaires identifiées pour chacun des 5 piliers du Cadre d'Action de Hyogo, y compris l'identification des institutions responsables pour la mise en œuvre, les partenaires et les ressources nécessaires pour la période 2013-2016.

Le budget global pour la mise en œuvre du Plan est de **5.770.000 USD**.

Synthèse des résultats et des recommandations pour le renforcement des capacités

Priorité 1 du Cadre d'Action de Hyogo : Cadre institutionnel

Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide

1. Capacités existantes

- Le Gouvernement Burundais avec l'appui des partenaires a déployé des efforts importants sur les questions relatives à la prévention des catastrophes naturelles dans le pays. La réduction des risques de catastrophes naturelles a été placée sous la responsabilité de la Direction Générale de la Protection Civile du Ministère de la Sécurité Publique. La DGPC assure également le rôle de Présidence de la Plateforme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes et constitue le point focal national pour le suivi et la mise en œuvre des 5 priorités du Cadre d'Action de Hyogo au Burundi. Le Ministère de l'Environnement quant à lui est le point focal pour les changements climatiques et est chargé de représenter le Burundi dans toutes les discussions dans ce domaine au niveau national et international. Le Gouvernement a aussi mis en place des Plateformes Provinciales dans toutes les Provinces du pays ainsi que les Plateformes Communales dans 5 Communes pilotes.
- La volonté politique s'est traduite par la mise en place d'un cadre institutionnel pour la gestion des catastrophes et la réduction des risques, comprenant : la Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes Naturelles et son Plan d'Action, ainsi que le Projet de Loi portant politique nationale de prévention des risques et de gestion des Catastrophes. La volonté politique se manifeste également par l'intégration des questions relatives à la réduction des risques dans les principaux plans stratégiques de développement élaborés par le gouvernement, comme par exemple La Vision 2025 et Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP II) .
- Au niveau politique, la coordination des questions de RRC et de réponses aux catastrophes doit se faire au niveau de la Commission Interministérielle. Au niveau technique, le Président de la Plateforme Nationale coordonne toutes les activités en matière de prévention des risques et de gestion des catastrophes. (4)

2. Défis et lacunes

- L'incendie du marché central de Bujumbura a certainement révélé des failles importantes dans la coordination lors des situations d'urgence. Lors de la mission d'évaluation, il est ressorti que l'un des problèmes majeur est sa tutelle de facto de la Plateforme Nationale à la Protection Civile. Il est évident que l'appartenance de la Plateforme Nationale au Ministère de la Sécurité Publique fait que les priorités de la protection civile éclipsent ceux de la Plateforme et lui ne permet pas d'être pleinement opérationnelle sur tous les aspects de prévention, de préparation et de réponse aux urgences.

- Le cadre institutionnel pour la gestion des risques et catastrophes existe, mais est confronté à des difficultés de fonctionnement liés au manque de capacités (ressources humaines et financières) à tous les niveaux et à une faible coordination des acteurs. Ceci est caractéristique pour un pays fragile et se traduit par la difficulté et la lenteur dans la coordination et la mise en œuvre des politiques et l'exécution des projets. Certes le pays a bénéficié d'un programme de renforcement des capacités ces dernières années dans tous les domaines, mais le renforcement des capacités restent crucial, notamment au niveau de la Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes naturelles.
- Le mécanisme de financement de la RRC au Burundi n'est pas encore suffisamment développé. Une bonne partie des activités de réduction de risques de catastrophes dépendent essentiellement des appuis extérieurs.
- La participation active de la population à la prévention des risques et gestion des catastrophes reste un défi : jusqu'à présent, la population « subit » les catastrophes et leurs impacts et n'est pas encore totalement « partie prenante » aux interventions dans ce domaine. Les ONG nationales n'ont pas encore trouvé les voies et moyens pour s'engager de manière effective et permanente dans la réduction des risques et la réponse aux catastrophes. Le secteur privé au Burundi joue également un rôle marginal en matière de secours d'urgence et de réhabilitation des infrastructures.

3. Recommandations

- Une restructuration de la Plateforme Nationale et la mise en place d'un Secrétariat Permanent de la Plateforme Nationale sous l'autorité du 1er Vice-Président permettra une meilleure coordination des interventions portant sur la réduction des risques de catastrophes, la préparation et la réponse aux urgences.
- Procéder à l'élaboration d'une Politique Nationale de la Réduction des Risques de Catastrophes et une révision de la Stratégie Nationale.
- Organiser des réunions régulières de consultation et de planification jointe avec les principaux partenaires techniques et financiers présents à Bujumbura pour discuter des possibilités de collaboration et de financement des activités de réduction et de prévention des risques, et surtout le renforcement des capacités dans le domaine de la préparation et de la réponse aux urgences.
- Renforcer les ~~moyens de fonctionnement des Plateformes~~ Provinciales dans toutes les Provinces du pays ainsi que les Plateformes Communales.
- Mise en place d'un réseau national RRC formé par les députés, sénateurs et les membres du Conseil Economique et Social.
- Organiser des réunions régulières du Comité interministériel pour la prévention des risques et la gestion des catastrophes.

- Sensibilisation des décideurs politiques (Parlementaires, Gouverneurs de Province, Maire de Bujumbura, administrateurs communaux, directeurs des services techniques, membres du Comité interministériel) afin d'assurer un leadership national sur la RRC.

Priorité 2 du Cadre d'Action de Hyogo : Identification des risques de catastrophe

Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte rapide

1. Capacités existantes

- Dans le domaine de l'hydrométéorologie, l'IGEBU assure la planification, le développement et la gestion technique des réseaux des stations météorologiques et hydrologiques; la centralisation, le contrôle, le traitement et la publication des données issues des différents réseaux d'observations. L'IGEBU dispose d'une banque des données climatologiques et celles relatives aux ressources en eau. Le Projet IGAD-HYCOS, un système d'observation du cycle hydrologique, a pour mission d'appuyer l'IGEBU à renforcer ces capacités techniques pour collecter, stocker et diffuser l'information hydrologique en temps opportun et précis pour permettre une gestion efficace et économique des ressources nationales en eau.
- Dans le domaine de la météorologie, actuellement le réseau climatologique national comprend 110 stations dont : 22 stations principales, 20 stations thermo pluviométriques et 68 stations pluviométriques. Les paramètres observés sont : la pluie, la température, l'évaporation, l'humidité relative, la pression atmosphérique, le rayonnement solaire, l'insolation et le vent.
- Dans le domaine de la cartographie et de la topographie, l'IGEBU assure la mise en place et l'optimisation du réseau géodésique d'appui et du nivellement national; l'exécution des prises de vues aériennes et leur interprétation ; la planification et l'exécution des levés topographiques ; l'établissement des cartes de base spéciales ; le rassemblement, la mise à jour, la conservation et la diffusion de toute information cartographique, topographique et photométrique. La dernière édition des cartes (échelle 1 :250 000 et 1 :50 000) date de 1994. Le Burundi a adopté l'analyse de la sécurité alimentaire par l'application de l'outil du Cadre Intégré de Classification de la Sécurité alimentaire (IPC) depuis 2007. Le huitième cycle d'analyse du genre a été conduit à Ngozi lors d'une retraite du 7 au 11 mars de 38 cadres initiés à cet outil, pour établir la cartographie de la sécurité alimentaire de janvier à juin 2011. Une cartographie des formations sanitaires a été élaborée en 2009 avec l'appui de l'OMS.
- Le Système d'alerte précoce et de surveillance de la sécurité alimentaire au Burundi est un bulletin produit par la FAO en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture pour informer de l'évolution de la situation alimentaire dans les pays. Le réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET) surveille les tendances des prix des aliments de base dans les pays vulnérables à l'insécurité alimentaire.
- Dans le domaine de la gestion des données et de l'information, le Burundi dispose des institutions suivantes : le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) ; L'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) ; les services chargés

d'élaborer des données statistiques placés auprès des départements ministériels et des organismes publics et parapublics ; les écoles et institutions nationales de formation statistique et démographique.

- Deux importantes bases de données sont disponibles à l'ISTEEBU. Il s'agit de : IMIS Burundi et BurundInfo. IMIS Burundi est un système intégré de gestion des données sociodémographiques et économiques. BurundInfo est une base de données socio-économique mise en place pour le suivi des OMDs et du CSLP. BurundInfo est une adaptation de la technologie DevInfo qui est un outil conçu pour organiser, stocker et présenter des données sous forme de tables, de graphiques et de cartes.

2. Défis et lacunes

- Dans le domaine de l'analyse, l'identification et la cartographie des aléas et risques naturels, la mission a pu constater qu'il y a certes des progrès ces dernières années, mais les capacités restent faibles à tous les niveaux au Burundi. Les compétences générales au niveau national en évaluation de risques sont relativement faibles. Les institutions clés (IGEBU, DGPC, UB, etc.) ont besoin d'une connaissance plus approfondie de la compréhension du concept de risques et l'évaluation des risques; les méthodologies d'évaluation des risques devant être développées.
- À ce jour aucune institution gouvernementale au Burundi n'a la moindre expérience au niveau de l'évaluation des aléas ou des risques ou dans l'utilisation des résultats d'évaluation des risques. Ceci limite la conduite d'évaluation des risques au niveau national et provincial ainsi que les évaluations rapides inter organisations lorsqu'une catastrophe survient.
- Le système d'alerte existant au niveau de l'IGEBU ne se montre pas suffisamment harmonisé ni mis à jour régulièrement.
- La couverture du pays en stations météorologiques, climatiques et hydrologiques est faible et l'essentiel de l'existant est obsolète. Par conséquent, le gouvernement Burundais ne dispose pas de suffisamment d'informations précises et pertinentes sur les impacts potentiels des catastrophes naturelles et du changement climatique.
- Il n'existe pas des mécanismes permettant la saisie systématique de tous les catastrophes et des dommages enregistrés au courant des années passées dans une base de données pour avoir une certaine traçabilité de l'historique des catastrophes naturelles dans le pays et leurs impacts socioéconomiques.
- Le partage de données parmi les institutions gouvernementales ne fonctionne pas bien et différents rencontres lors de la mission ont donc fait la demande d'intégrer tous les systèmes d'information existant dans le pays dans un système d'information centralisé au niveau national.

3. Recommandations

- Mettre en place des outils d'analyse et d'évaluation des risques, y compris une base de données (DESINVENTAR, DEVINFO), un système d'information géographique et un système

de cartographie et assurer la formation du personnel sur les méthodologies d'évaluation des risques.

- Effectuer une évaluation des risques et produire le profil des risques des catastrophes et vulnérabilités au Burundi – y compris la mise à jour régulière. Une telle activité passe nécessairement par le renforcement des capacités techniques des services de cartographie afin qu'ils puissent générer de l'information utilisée sur le risque à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG).
- Développer une bibliothèque nationale virtuelle, pour y cataloguer toutes les évaluations de risques et l'information relative à ces mêmes risques en un endroit précis, est généralement la première étape dans le développement des données nationales et d'un règlement relatif au partage de l'information (SIERA). Cette étape permet de créer un système intégré d'information sur les risques de catastrophes naturelles au niveau national.
- Renforcement des capacités de l'IGEBU dans le domaine de la prévision, du suivi et de la surveillance du temps et du climat.
- Renforcer la collaboration entre les différents secteurs techniques à travers un mécanisme de concertation où chacun pourrait être informé sur le type d'information qui est généré par chacun des services (IGEBU, Bureau de statistique, divers secteurs, etc.).
- Renforcement des systèmes d'alerte précoce sectoriels (santé, agriculture) et l'élaboration d'un système d'alerte précoce multirisque au niveau central.

Priorité 3 du Cadre d'Action de Hyogo : Connaissances, innovations et éducation

Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux

1. Capacités existantes

- En ce qui concerne l'éducation formelle, depuis 2008 le Ministère de l'Education comprend trois départements en charge du niveau primaire, secondaire et universitaire respectivement. Le Ministère a développé une Feuille de Route 2013-2015 qui comprend des références liées à la prise en compte des risques de catastrophes dans le curriculum.
- Au niveau de l'éducation universitaire, il existe un Master en Sciences de l'Environnement qui est au présent à sa troisième promotion. Le Master est organisé conjointement par le Faculté des Sciences de l'Environnement et le Faculté des Sciences Agronomiques.
- En ce qui concerne l'éducation professionnelle (continue) des cadres de la Protection Civile et de la Police, il existe une Ecole Supérieure de la Police qui est à sa première promotion. L'Ecole Supérieure de la Protection Civile a été mise en place, mais la formation n'a pas encore démarrée. Le gouvernement français a assuré des formations professionnelles des cadres de la Protection Civile et de la Police, notamment pour les secouristes et les pompiers, ainsi que l'organisation des exercices de simulation pour la réponse aux situations de crise. Un projet de l'Union Européen centré sur le renforcement des capacités de la Protection Civile est en train d'être préparé.

- Dans le domaine de la sensibilisation de la population, les ONG ainsi que plusieurs agences des Nations Unies au Burundi mènent des activités de sensibilisation à la réduction des risques des catastrophes. La Croix Rouge Burundaise, ainsi que les ONG qui opèrent au niveau communautaire mènent des activités de formation et de sensibilisation de la population sur des questions de prévention et de réduction des risques, aussi bien que sur la préparation à la réponse en cas de catastrophe.

2. Défis et lacunes

- Au Burundi, seuls 40,5 % de la population est alphabétisée avec des disparités entre femmes et hommes (35 % chez les femmes et 47 % chez les hommes). Le taux net de scolarisation primaire est passé de 59,8% en 2004 à 96,1% en 2010-11 et la parité des sexes en matière de scolarisation primaire a été atteinte.
 - En ce qui concerne l'éducation formelle, au niveau primaire et secondaire, le manque d'intégration des questions liées aux risques des catastrophes et des références explicites de l'importance de la prévention reste un défi. Au niveau universitaire, le renforcement de la composante RRC au sein du Master existant est souhaitable, ainsi que l'intégration des questions liées à la prévention et à la réduction des risques dans le cursus des diverses facultés (environnement, agronomie, géographie).
 - Au niveau de l'éducation professionnelle, le manque des opportunités de formation continue pour les cadres de la Protection Civile, la Police mais également des professionnels au sein des divers ministères, reste un défi pour la prise en compte des actions de prévention. La mise en place d'un programme de renforcement de capacités des membres de la Plateforme Nationale et des Plateformes Provinciales a été identifiée comme une priorité. Le faible degré de sensibilisation des décideurs politiques à la nécessité d'instaurer une culture du risque au Burundi entrave la mise en œuvre des actions prioritaires pour la réduction des risques, y compris de la vulnérabilité par rapport aux aléas naturels et au changement climatique.
 - La sensibilisation et le renforcement des capacités du grand public en matière de prévention des risques et de gestion des catastrophes sont indispensables. La mobilisation des populations à travers un programme national d'information et d'éducation sur la RRC devrait compléter les actions communautaires qui restent ad-hoc et à court terme. Des campagnes d'information et de sensibilisation à la RRC pourraient ainsi être organisées, par exemple, à travers la célébration de la Journée Internationale de la RRC chaque mois d'octobre.
-
- { 9 }
- En ce qui concerne le rôle formateur et informateur des médias, il y a une véritable difficulté de distribution des journaux ou d'autres supports d'information au niveau local. De même, la faible sensibilisation des journalistes à la réduction des risques de catastrophes j'ajoute aux nombres des défis identifiés.

3. Recommandations

- L'introduction de la problématique RRC dans les curricula scolaire adaptée à chaque niveau, primaire, secondaire et universitaire, notamment dans le cadre des cours de géographie,

biologie ou sciences de l'environnement, y compris le développement des documents et matériels d'appui à la formation et la formation des enseignants.

- La mise en place d'un programme de formation professionnelle (continue) étalé sur plusieurs années organisée par la Plateforme Nationale ciblant les cadres de la Protection Civile, la Police et des professionnels au sein des divers ministères (membres de la Plateforme Nationale et autres cadres).
- Organiser des formations et des formations des formateurs en RRC pour les membres de la Plateforme Nationale et des Plateformes Provinciales et assurer des formations au niveau des Plateformes Communales.
- Rendre opérationnelle l'Ecole Nationale de la Protection Civile.
- Organiser des formations pour les journalistes en communication de crise.
- Mise en place d'une campagne d'information et de sensibilisation sur la RRC au grand public en utilisant les media (TV, radio, journaux).
- Organisation des sessions de sensibilisation au niveau communautaire en partenariat avec les ONG sur le rôle des femmes dans la prévention et sur la vulnérabilité des femmes par rapport aux risques de catastrophes.
- Traduire et disséminer des matériaux d'information et de sensibilisation en Kirundi.

Priorité 4 du Cadre d'Action de Hyogo : Réduire les facteurs de risque

Réduire les facteurs de risque sous-jacents.

1. Capacités existantes

- Dans le cadre de la planification à long terme, le Burundi s'est doté en décembre 2010 de la Vision 2025 qui est une feuille de route pour le développement économique et social. Sur la base des orientations formulées dans la Vision 2025, le Gouvernement a adopté en 2011 sa deuxième génération du Cadre stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP II) pour couvrir la période 2012-2016 et qui place l'enjeu de la création d'emploi et de la croissance au centre de ses futurs programmes de réduction de la pauvreté et incorpore les défis restants du processus de consolidation de la paix.
- Le Burundi a pris une série des mesures pour créer un environnement propice pour la gestion de l'environnement en général et des changements climatiques en particulier. Sur le plan institutionnel, l'Institut Géographique du Burundi a été désigné par le Ministère chargé de l'Environnement comme Point Focal de la CCNUCC. La Deuxième Communication Nationale fait suite au Plan National d'Adaptation (PANA) publié en 2007. Une Stratégie Nationale pour l'Adaptation aux Changement climatiques et le plan d'action ont été élaborés en 2013.
- Sur le plan politique, le Burundi a mis en place des instruments qui donnent des orientations pertinentes pour la gestion de l'environnement et l'atténuation des effets du

changement climatique. Sur le plan légal, le Burundi dispose d'un Code de l'Environnement, Code forestier, Code minier et pétrolier, Code de la santé publique et Code foncier révisé. Il existe également un Décret portant création des aires protégées et un Décret sur les procédures d'études d'impact environnemental et social. Un document provisoire sur le profil environnemental du pays ainsi qu'une publication par l'INECN de 4 bulletins scientifiques sur la biodiversité ont été diffusés.

- En matière d'aménagement du territoire, le Burundi est dans le processus de se doter de principaux outils réglementaires et techniques notamment le développement d'une Politique nationale foncière et la révision du Code foncier de 1986. Des schémas provinciaux d'aménagement du territoire sont déjà disponibles pour les provinces de Bubanza, Kirundo, Muyinga et Ngozi. Pour la promotion de l'urbanisme, les actions faites visent la définition et adoption d'une Politique Nationale de l'Habitat et de l'Urbanisme, l'actualisation du Schéma Directeur d'Aménagement et de l'Urbanisme.
- La stratégie agricole nationale a été élaborée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage pour la période 2008-2015 en vue de contribuer aux efforts du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté et de restauration de la sécurité alimentaire. La Politique Nationale de Sécurité Alimentaire Durable (PNSAD) qui vise à assurer une meilleure connaissance des ressources et de leur utilisation ; à accroître les disponibilités alimentaires en agissant sur les productions végétales, animales et halieutiques ; la réduction de façon durable la pression sur les ressources naturelles, etc.

2. Défis et lacunes

- Burundi est parmi les pays les plus pauvres au monde et se classe 185 sur 187 sur l'indice de développement humain (2011). Plus de 80% de la population vit avec moins de 1,25 dollars par jour, ce qui rend la pauvreté un enjeu majeur pour le développement du pays. Le pays reste fortement dépendant de l'aide extérieure: en 2011, environ 63% du budget national a été financé par l'aide extérieure (FMI 2012).
- La forte croissance démographique, de l'ordre de 2,4% est un défi majeur que le Burundi doit relever, ainsi que la forte pression démographique sur les terres, les infrastructures et les services. La malnutrition est un autre problème critique au Burundi.
- Conformément à IMF (2012), la production agricole mesurée par la production annuelle d'aliments de base par habitant n'a pas suffi pour nourrir la population existante. La dépendance à l'égard de l'aide alimentaire s'est accrue mais les besoins alimentaires non satisfaits ont augmenté. Les récents taux d'inflation élevés (autour de 20 % depuis novembre 2011) ont réduit le pouvoir d'achat des populations, avec un impact disproportionné sur les ménages les plus démunis.
- En milieu rural, l'insécurité alimentaire touche environ 30% de la population en période de récoltes et jusqu'à 60% en période creuse (IMF 2012).
- Au Burundi, l'utilisation des terres ne tient pas en compte l'aptitude et de la fragilité des terres. La persistance des pratiques agricoles traditionnelles sont souvent inappropriées, et la surexploitation des terres et un défis majeur dans le contexte de l'explosion démographique que le Burundi connaît.

- En ce qui concerne le domaine de la santé publique, les cinq premières causes de mortalité sont le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës, la malnutrition et le SIDA. L'incidence de la malaria est passée de 26 % en 2005 à 34 % en 2010.
- Sur le plan du genre, la pauvreté frappe durement les ménages dirigés par les femmes. L'accès des femmes aux crédits, à la terre et aux emplois formels est limité. Au Burundi, 34,9 pour cent des sièges parlementaires sont occupés par des femmes, et 5,2 pour cent des femmes adultes ont atteint un niveau secondaire ou supérieur de l'éducation, comparativement à 9,2 pour cent des hommes.
- Malgré les réformes dans les domaines tels que l'agriculture, l'environnement, l'utilisation des eaux et la gestion des territoires, des besoins persistent notamment au niveau l'élaboration des textes d'application des lois et politiques existantes afin que les mesures soient effectivement mises en place. La mise en œuvre de la législation en place en rapport avec la gestion de l'environnement et l'aménagement du territoire est très lacunaire. La législation existante n'est pas suffisamment vulgarisée auprès des communautés locales. L'absence des mécanismes de vulgarisation de la législation dans la langue locale, le kirundi, pose problème.
- La mise en place effective d'une structure de coordination de tous les intervenants et d'un mécanisme de suivi et d'évaluation des interventions dans le domaine de gestion de l'environnement reste un défi. Le fonctionnement de la Commission Nationale pour l'Environnement qui devrait assister le Ministre de l'Environnement en matière de coordination est entravé par le manque d'appui technique et financier.
- Au niveau des capacités techniques dans les domaines analysées, les structures gouvernementales enregistrent une insuffisance accrue de certaines capacités, plus particulièrement dans des domaines spécialisés comme l'hydrologie, la météorologie, la climatologie, la pédologie, la biotechnologie, etc. De la même manière, il y a un manque du personnel suffisant au niveau provincial. Par exemple, la mission a noté que les directions provinciales de l'Agriculture et d'élevage (DPAE) n'ont pas des capacités suffisantes pour assurer la formation et l'encadrement des agriculteurs. Les équipements nécessaires font défaut, et les techniques de collecte d'eau, conservation d'irrigation, drainage, fertilisation et protection des sols ne sont pas maîtrisées et appropriées par les populations locales.

3. Recommandations

-
- 12
- Intégration de la RRC dans les politiques et plans de développement nationaux et locaux et renforcer la capacité des institutions nationales de planification à travers des formations dans le domaine de l'intégration (« mainstreaming ») de la de la réduction des risques de catastrophes.
 - Introduire des éléments relevant des risques des catastrophes, y compris les risques associées à la variabilité et changement climatique, dans la méthodologie d'étude d'impact environnemental.

- Renforcer les capacités sur la thématique « RRC et la gestion des écosystèmes et les ressources en eau » pour la PFN et les secteurs pertinents.
- Soutenir les diverses activités liées à la gestion durable de l'environnement à travers la mobilisation des ressources pour lutter contre l'érosion et la stabilisation de la dynamique fluviale des cours fluviaux entre Mirwa et l'Imbo.
- Elaboration, communication et application des normes en matière de conception et de construction couvrant l'ensemble des infrastructures pour s'assurer qu'elles peuvent résister aux calamités naturelles telles que les inondations, les éboulements de terre, les feux de brousse, etc.
- Renforcer le système de suivi et de réponse à l'insécurité alimentaire.
- Renforcer les activités menées par le gouvernement liées à l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement (WASH).

Priorité 5 du Cadre d'Action de Hyogo : Préparation en prévision des catastrophes

Renforcer la préparation en prévision des catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent

1. Capacités existantes

- La réponse aux catastrophes est du ressort de La Direction Générale de la Protection Civile qui est composée de cinq Directions à savoir : la Direction de la Prévention et des Etudes, la Direction de la Planification des Opérations de Secours, la Direction de l'Ecole Nationale de la Protection Civile, la Direction de l'Action Humanitaire contre les Mines et Engins non explosés, la Direction de l'Administration et Finances.
- Dans le domaine de la préparation des réponses aux catastrophes, le gouvernement, avec l'appui des partenaires, a élaboré un Plan de Contingence National et des plans au niveau des provinces les plus exposés aux risques de catastrophes naturelles dans le pays.
- Du côté logistique, la DGPC du Burundi dispose de quelques camions anti-incendie et des voitures légères qui ont été pour la plupart acquis auprès du PNUD, OCHA dans le cadre projets de renforcement de capacités précédentes. Ce nombre reste encore d'autant plus que la plupart des camions dont dispose la DPC est en panne moteur ou tout simplement le dispositif anti-incendie n'est pas fonctionnel.

{ 13 }

2. Défis et lacunes

- La Direction Générale de la Protection Civile du Burundi, ne dispose pas de moyens logistiques adéquats pour répondre de manière efficace aux situations d'urgence et de catastrophes qui surviennent dans le pays. L'incendie du marché central en est une parfaite illustration.

- La formation des agents de Sapeurs-Pompiers pose également un sérieux problème, l'Ecole Nationale de Protection Civile existe mais n'est pas du tout fonctionnel par manque de budget et de moyens de fonctionnement.
- La coordination pour la réponse qui est du ressort de la DPC et de la Plateforme nationale reste très mal organisé et des fois une cacophonie entre les acteurs qui ont du mal à bien comprendre leurs rôles et responsabilités en cas d'urgence.
- Il existe plusieurs plans de contingence qui ont été développés par les différentes Agences du Système des Nations Unies et certains partenaires humanitaires. Toutefois ces différents plans de contingence qui existent aux niveaux sectoriels ne sont alignés sur le Plan de Contingence National.
- Il n'existe pas au Burundi un Fond d'urgence exclusivement dédié à la réponse aux Catastrophes. Lors de l'Incendie du marché central le Gouvernement a dû faire un appel auprès des partenaires internationaux présents au pays et aux citoyens Burundais pour mobiliser des fonds permettant de gérer la situation post incendie et surtout pour venir en aide aux sinistrés.

3. Recommandations

- Actualisation du Plan de Contingence National et actualisation/ élaboration des Plans de Contingence Provinciaux et Communaux – y compris la mise à jour régulière et la dissémination.
- Actualisation/ élaboration des Plans de Contingence sectoriels et inter-agence, mise à jour régulière et dissémination.
- Elaboration d'un Plan National de Réponse aux Urgences et révision du Plan ORSEC.
- Organisation d'un exercice de simulation au niveau national et provincial en collaboration avec les agences du SNU et les ONG.
- Elaboration des outils de coordination pour la réponse et d'évaluation rapide post-catastrophe en collaboration avec les agences du SNU et les ONG
- Appuyer le gouvernement pour la mise en place d'un Centre d'Opération d'Urgence pour assurer la coordination et la réponse aux urgences : mener une étude de faisabilité ; proposer l'architecture du Centre ; prévoir l'équipement et les formations nécessaires.
- Revoir la structure organisationnelle du Service des Sapeurs-Pompiers et renforcer ses capacités logistiques d'intervention et de secours.
- Organiser des formations pour le personnel du Service des Sapeurs-Pompiers et appuyer la participation aux formations données par l'OIPC.
- Constitution des stocks d'urgence à niveau national, provincial et communautaire.

Matrice des Résultats et des Ressources

Résultats attendus	Activités	Institution responsable	Partenaires	2013 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (12 mois)	2016 (12 mois)	Ressources nécessaires
I. Cadre institutionnel pour la réduction des risques et la gestion des catastrophes renforcé	1. Elaboration d'une Politique Nationale pour la RRC qui prend en compte les questions portant sur l'adaptation au changement climatique et la gestion durable de l'environnement et révision de la Stratégie Nationale pour la RRC sur la base de la Politique	PFN	PNUD	x	x			
	- Constitution d'un groupe de travail au sein de la PFN pour l'élaboration de la Politique et révision de la Stratégie (recrutement d'un consultant pour élaborer le document)			x				Consultance (1 mois) 5.000 USD Réunions de travail Atelier d'élaboration 5.000 USD Atelier de validation 5.000 USD
	- Elaboration du décret sur la RRC qui prend en compte les questions portant sur l'adaptation au changement climatique et la gestion durable de l'environnement (réunion de haut niveau avec les autorités)				x			Réunion de haut niveau/ Atelier de sensibilisation 5.000 USD
	2. Mise en place d'un Secrétariat Permanent de la Plateforme Nationale sous l'autorité du 1er Vice-Président	1er Vice-Président PFN	PNUD	x	x	x	x	Appui au fonctionnement 300.000 USD pour les 3 années
	- Organisation d'un atelier pour faire des recommandations sur la structure et l'encrage du Secrétariat de la PFN y compris la révision du règlement intérieur de la PFN			x	x			Atelier 5.000 USD

Résultats attendus	Activités	Institution responsable	Partenaires	2013 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (12 mois)	2016 (12 mois)	Ressources nécessaires
	- Elaboration et signature du décret portant organisation de la PFN				x			5.000 USD
	3. Renforcer la coordination entre la PFN et les partenaires techniques et financiers (BAD, UE, GIZ, CTB, USAID, SNU, etc.) pour assurer une bonne planification des activités	PFN	Tous les partenaires techniques et financiers SNU		x	x	x	Réunions/ retraites biannuelles de planification conjointe 15.000 USD pour les 3 ans
	4. Renforcer les capacités des Plateformes Provinciales, Plateformes Communales et la mise en place des comités locales/ collinaires	PFN	Tous les partenaires techniques et financiers SNU	x	x	x	x	Moyens logistiques (équiper un bureau de fonctionnement dans toutes les 17 Plateformes Provinciales) 100.000 USD
	- Appui technique à la PFN pour la mise en œuvre du Plan d'Action (1 expert international + 1 expert national)							P4 (international) 300.000 USD NOC 150.000 USD
	5. Mise en place d'un réseau national RRC formé par les députés, sénateurs et les membres du Conseil Economique et Social	Assemblée Nationale	Tous les partenaires techniques et financiers SNU ONG Société civile Média		x	x	x	Appui à la création du réseau et fonctionnement 50.000 USD
	6. Organiser des réunions régulières du Comité interministériel pour la prévention des risques et la gestion des catastrophes	1er Vice-Président Ministère des Finances et de la Planification		x	x	x	x	-
	- Allocation d'une ligne budgétaire à hauteur de minimum 1% du PIB pour des activités de réduction des risques			x	x	x	x	-
	- Mise en place d'un fonds national pour la réponse aux urgences			x	x	x	x	-

Résultats attendus	Activités	Institution responsable	Partenaires	2013 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (12 mois)	2016 (12 mois)	Ressources nécessaires
	7. Sensibilisation des décideurs politiques (Parlementaires, Gouverneurs de Province, Maire de Bujumbura, administrateurs communaux, directeurs des services techniques, membres du Comité interministériel) afin d'assurer un leadership national sur la RRC	PFN	Tous les partenaires techniques et financiers SNU		x	x	x	Ateliers annuels de sensibilisation (1 jour) 20.000 USD pour les 3 années
	8. Appui au Gouvernement à la préparation et à la participation aux Consultations Régionales et à la Conférence Mondiale sur la Réduction des Risques (Japon 2015)	PFN	Tous les partenaires techniques et financiers SNU		x	x		Consultation nationale, participation, prise en charge de la délégation gouvernementale 50.000 USD
Total du budget pour le Résultat I.								620.000 USD
II. Système d'évaluation et de surveillance des risques renforcé, y compris la mise en place d'un Profil national de risques des catastrophes et des systèmes d'alerte précoce	1. Mettre en place des outils d'analyse et d'évaluation des risques - Base de données (DESINVENTAR, DEVINFO) - Système d'information géographique - Système de cartographie - Formations du personnel sur les méthodologies d'évaluation des risques	IGEBU	Banque Mondiale BAD UE GIZ PNUD PAM	x	x	x	x	Logiciel, équipement, formation 150.000
	2. Effectuer une évaluation des risques et produire le profil des risques des catastrophes et vulnérabilités au Burundi – y compris la mise à jour régulière	IGEBU PFN	Banque Mondiale BAD UE GIZ PNUD PAM	x	x	x	x	Consultance internationale Ateliers 100.000 USD
	3. Développer une bibliothèque nationale virtuelle de données sur les risques de catastrophes (SIERA)	IGEBU	Banque Mondiale BAD UE GIZ	x	x	x	x	Consultance internationale 50.000 USD

Résultats attendus	Activités	Institution responsable	Partenaires	2013 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (12 mois)	2016 (12 mois)	Ressources nécessaires
			PNUD PAM					
	4. Renforcement des capacités de l'IGEBU dans le domaine de la prévision, du suivi et de la surveillance du temps et du climat	IGEBU	OMM Banque Mondiale BAD UE GIZ PNUD PAM	x	x	x	x	Logiciel, équipement, formation 300.000
	5. Mise en place d'un système d'échange et de partage de l'information par IGEBU (les risques de catastrophe), Bureau de statistique, divers secteurs, etc.	IGEBU Tous les secteurs	Tous les partenaires techniques et financiers	x	x	x	x	50.000 USD
	6. Renforcement des systèmes d'alerte précoce sectoriels (santé, agriculture) - Faire un inventaire des SAP sectoriels existants - Proposer des mesures pour le renforcement des SAP sectoriels	Ministère Santé MINAGRIE IGEBU PFN	Tous les partenaires techniques et financiers FAO PAM PNUD OMS GIZ UE CTB Croix Rouge ONG	x	x	x	x	200.000 USD
	7. Elaboration d'un système d'alerte précoce multirisque au niveau central	IGEBU PFN	Tous les partenaires techniques et financiers GIZ UE CTB	x	x	x	x	300.000 USD
Total du budget pour le Résultat II.								1.150.000 USD
III. La réduction des	1. L'introduction de la problématique RRC	Ministère	UNICEF		x	x	x	Elaboration matériel

Résultats attendus	Activités	Institution responsable	Partenaires	2013 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (12 mois)	2016 (12 mois)	Ressources nécessaires
risques des catastrophes intégrée dans le système d'éducation, de formation et de sensibilisation du public	- dans le système d'éducation adaptée à chaque niveau (éducation de base, éducation secondaire, universitaire et postuniversitaire, recherche) - Elaboration du matériel didactique (manuels) - Formations des enseignants - Identification et expérimentation dans des écoles pilotes - Appui à la Commission pédagogique	Education (enseignement de base et secondaire ; éducation supérieure et la recherche)	UNESCO ONG Croix Rouge					didactique, consultance nationale, formations enseignants 100.000 USD
	2. Mettre en place un programme de formations professionnelles régulières pour les membres de la PFN - Elaborer les modules de formation - Organiser des sessions des formations et formations des formateurs pour les membres de la PFN, ONG, journalistes etc.	PFN	Tous les partenaires techniques et financiers SNU ONG	x	x	x	x	Ateliers de formation et formation-des-formateurs sur RRC 100.000 USD
	3. Organiser des formations régulières des membres des Plateformes Provinciales et Communales	PFN Plateformes Provinciales et Communales	Tous les partenaires techniques et financiers SNU Croix Rouge ONG		x	x	x	Ateliers de formation sur RRC 50.000 USD
	4. Rendre opérationnelle l'Ecole Nationale de la Protection Civile	Protection Civile	Ambassade de France BAD Banque Mondiale		x	x	x	Locaux, équipement, formations 200.000 USD
	5. Organiser des formations pour les journalistes en communication de crise	PFN	Tous les partenaires techniques et financiers SNU		x		x	Ateliers de formation 50.000 USD
	6. Mise en place d'une campagne d'information et de sensibilisation sur la	PFN	Tous les partenaires		x	x	x	Production et dissémination des

Résultats attendus	Activités	Institution responsable	Partenaires	2013 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (12 mois)	2016 (12 mois)	Ressources nécessaires
	RRC au grand public en utilisant les media (TV, radio, journaux) - Célébration de la Journée Mondiale pour la RRC - « Ambassadeur pour la RRC »		techniques et financiers SNU Croix Rouge ONG					produits publicitaires (affiches, vidéos, événements promotionnels) 50.000 USD
	7. Organisation des sessions de sensibilisation au niveau communautaire en partenariat avec les ONG et la Croix Rouge sur le rôle des femmes dans la prévention et sur la vulnérabilité des femmes par rapport aux risques de catastrophes	PFN Plateformes Provinciales/ Communautaires	Agences du SNU Croix Rouge ONG		x	x	x	Sessions de sensibilisations dans les communes 50.000 USD
	8. Traduire et disséminer des matériaux d'information et de sensibilisation en Kirundi	PFN Plateformes Provinciales/ Communautaires	Tous les partenaires techniques et financiers SNU ONG		x	x	x	Consultance nationale, production, dissémination 10.000 USD
	9. Création d'un site web de la Plateforme Nationale	PFN	Tous les partenaires techniques et financiers	x	x	x	x	Création et mise à jour régulière (consultance nationale) 10.000 USD
Total du budget pour le Résultat III.								620.000 USD
IV. La réduction des risques des catastrophes intégrée dans les politiques, stratégies et programmes sectorielles afin d'assurer la réduction des risques sous-jacents	1. Intégration de la RRC dans les politiques et plans de développement nationaux et locaux (« mainstreaming »)	Ministère des Finances et de la Planification PFN Tous les secteurs	Tous les partenaires techniques et financiers SNU		x	x	x	Ateliers de formation sur mainstreaming 50.000 USD
	2. Introduire des éléments relevant des risques des catastrophes, y compris les risques associés à la variabilité et changement climatique, dans la méthodologie d'étude d'impact environnemental	PFN Ministère Environnement	PNUD Tous les partenaires techniques et financiers SNU	x	x			Consultance nationale Atelier de validation 20.000 USD

Résultats attendus	Activités	Institution responsable	Partenaires	2013 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (12 mois)	2016 (12 mois)	Ressources nécessaires
	3. Renforcer les capacités sur la thématique « RRC et la gestion des écosystèmes et les ressources en eau » pour la PFN et les secteurs pertinents	PFN Ministère Environnement	PNUD Agences SNU ONG Croix Rouge		x		x	Ateliers de formation 10.000 USD
	4. Mobilisation des ressources pour lutter contre l'érosion et la stabilisation de la dynamique fluviale des cours fluviaux entre Mirwa et l'Imbo	Ministère de l'Environnement	Banque Mondiale BAD		x	x	x	100.000 USD
	5. Elaboration, communication et application des normes en matière de conception et de construction couvrant l'ensemble des infrastructures (y compris écoles, hôpitaux) pour s'assurer qu'elles peuvent résister aux calamités naturelles telles que les inondations, les éboulements de terre, séismes, les feux, etc. - Campagne internationale « 1 million d'écoles et hôpitaux surs »	Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme Ministère des Finances et de la Planification	Banque Mondiale BAD UNHABITAT		x	x	x	Consultance Ateliers 100.000 USD
	6. Renforcer le système de suivi et de réponse à l'insécurité alimentaire et le système de suivi épidémiologique	MINAGRIE Ministère de la Santé	PAM FAO PNUD OMS FIDA GIZ Croix Rouge ONG	x	x	x	x	200.000 USD
	7. Renforcement des activités portant sur l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement (WASH)	DG Eau et assainissement	UNICEF Croix Rouge ONG	x	x	x	x	200.000 USD
Total du budget pour le Résultat IV.								680.000 USD
V. Les capacités du système de préparation et de réponse aux urgences renforcées et opérationnelles	1. Actualisation du Plan de Contingence National et actualisation/ élaboration des Plans de Contingence Provinciaux et Communaux – y compris la mise à jour régulière et dissémination	PFN, Protection Civile, Plateformes Provinciales, Plateformes Communales	Tous les partenaires techniques et financiers SNU OCHA	x	x	x	x	Consultance, atelier, réunions de travail 50.000 USD

Résultats attendus	Activités	Institution responsable	Partenaires	2013 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (12 mois)	2016 (12 mois)	Ressources nécessaires
			Croix Rouge ONG					
	2. Actualisation/ élaboration des Plans de Contingence sectoriels et inter-agence – y compris la mise à jour régulière et dissémination	PFN, Protection Civile Tous les secteurs	Tous les partenaires techniques et financiers SNU Croix Rouge ONG	x	x	x	x	Consultance, atelier, réunions de travail 50.000 USD
	3. Elaboration d'un Plan National de Réponse aux Urgences et révision du Plan ORSEC	PFN, Protection Civile	Tous les PTF SNU Croix Rouge ONG		x	x	x	Consultant international Atelier de validation 20.000 USD
	4. Organisation d'un exercice de simulation au niveau national et provincial en collaboration avec les agences du SNU et les ONG	PFN, Protection Civile	Agences SNU Croix Rouge ONG		x	x		Organisation des deux exercices (1 national et 1 provincial) 150.000 USD
	5. Elaboration des outils de coordination pour la réponse et d'évaluation rapide post-catastrophe en collaboration avec les agences du SNU et les ONG	PFN, Protection Civile	Agences SNU PNUD OIPC Croix Rouge ONG		x	x	x	Consultant international 30.000 USD
	6. Appuyer le gouvernement pour la mise en place d'un Centre d'Opération d'Urgence national et des Centres pilotes dans 4 régions pour assurer la coordination et la réponse aux urgences - Mener une étude de faisabilité - Proposer l'architecture du Centre - Prévoir l'équipement nécessaire	1ère Vice-Présidence PFN, Protection Civile	Ambassade de France Ambassade de la Chine BAD Banque Mondiale JICA UE Autres	x	x	x	x	Coûts de mise en place et fonctionnement du COU (national + 4 dans les régions) 1.000.000 USD
	7. Revoir la structure organisationnelle du Service des Sapeurs-Pompiers et renforcer ses capacités logistiques d'intervention et de secours	PFN, Protection Civile	Ambassade de France BAD Banque	x	x	x	x	Equipement 800.000 USD

Résultats attendus	Activités	Institution responsable	Partenaires	2013 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (12 mois)	2016 (12 mois)	Ressources nécessaires
			Mondiale					
	8. Organiser des formations pour le personnel du Service des Sapeurs-Pompiers et appuyer la participation aux formations données par l'OIPC	PFN, Protection Civile	Ambassade de France BAD Banque Mondiale		x	x	x	Ateliers de formation, voyage pour ateliers internationaux/ régionaux 100.000 USD
	9. Constitution des stocks d'urgence pilotes à niveau national, provincial et communautaire (stocks alimentaires, stocks de médicaments et des kits d'urgence, etc.)	MINAGRIE Ministère de la santé Ministère de la Solidarité	PAM FAO UNFPA FIDA HCR Croix Rouge ONG	x	x	x	x	Mise en place des stocks d'urgence dans les hangars existants/ construction des hangars supplémentaires 500.000 USD
Total du budget pour le Résultat V.								2.700.000 USD
TOTAL Plan d'Action (2013-2016)								5.770.000 USD